



Formation Brevet Entraîneur Fédéral 5^{ème} degré

PRESENTATION GENERALE

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée : 30h

Le diplôme d'initiateur ou EEVB 1 est conseillé pour accéder à la formation

Objectif de la formation :

- Cette formation, correspondant aux "Premier pas dans l'entraînement", donne les bases à tout candidat qui veut s'investir dans l'entraînement, se familiariser avec les principes et les logiques qui sous-tendent l'organisation de l'entraînement, inscrire l'équipe et le joueur dans une dynamique de progrès.

Public concerné :

Entraîneur qui se destine à encadrer une population jeune ou adulte orientée vers une pratique de compétitions masculines ou féminines.

Compétences majeures développées

- Compétences liées à la formation individuelle et collective des joueurs
- Animation d'une séance d'entraînement
- Connaître le cadre institutionnel de la pratique.
- Organiser l'accueil en club et la promotion de l'activité

Conditions à remplir :

Etre Licencié(e) FFVB et majeur(e).

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Le diplôme d'initiateur ou EEVB 1 est conseillé pour accéder à la formation

Durée :

30 heures.

Evaluation et suivi de la formation :

Formation réalisée par l'équipe technique régionale sous la responsabilité d'un cadre technique régional.

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Entraînement sportif du cadre.
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète, dossier...

Certification :

- Le candidat doit entraîner obligatoirement en club au moment de la validation
- Evaluation pédagogique en situation.
- Evaluation durant le stage.

Validité du diplôme :

Revalidation tous les 4 ans par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs régionaux, organisé par la commission régionale technique (*organisation par la ligue ou le comité*). Possibilité d'obligation de diplôme au niveau des championnats régionaux.



Evolutions possibles :

Brevet Entraîneur Fédéral 4^{ème} degré, accès au Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sports (BPJEPS) Sports Collectifs, accès au Diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sports (DEJEPS).

Responsable du dossier d'inscription

Ligue ou Comité Départemental.

Coordonnateur

Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier régional de formation.

Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion de l'organisateur, incluant la fourniture de publications fédérales à la clôture de la formation.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (AGEFOS ou autres...)

Réservation

Montant à la discrétion de l'organisateur.

Date limite d'inscription

15 jours avant la première journée.